

# JOURNAL DE MONACO

52 numéros par an.

POLITIQUE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Bureaux : rue de Lorraine

PARAISANT LE DIMANCHE.

AVIS :

Les lettres et envois non  
affranchis seront refusés.

(UN NUMÉRO DÉTACHÉ : 25 CENTIMES.)

AVIS :

Les manuscrits non insérés  
ne seront pas rendus.

Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction du Journal, s'adresser à M. Eusèbe Lucas, rédacteur en chef à Monaco (Principauté).

## ABONNEMENTS :

	Un An	Six mois	Trois mois		Un An	Six mois	Trois mois
Principauté . . . . .	12 fr.	6 fr. » c.	3 fr. » c.	Allemagne . . . . .	13 fr.	6 fr. 50 c.	3 fr. 25 c.
Piémont et Etats-Romains . . . . .	13 »	6 » 50 »	3 » 25 »	Autriche . . . . .	14 »	7 » » »	3 » 50 »
Italie . . . . .	14 »	7 » » »	3 » 30 »	Angleterre et Belgique . . . . .	17 »	8 » 50 »	4 » 25 »
France . . . . .	15 »	7 » 50 »	3 » 75 »	Les abonnements comptent du 1 <sup>er</sup> et du 15 de chaque mois.			

ANNONCES. — 25 cent. la ligne — On traite de gré à gré pour les autres insertions.

Monaco, le 2 Octobre 1859.

C'est samedi prochain qu'a lieu l'ouverture du nouveau Cercle des Bains.

Les étrangers trouveront à leur disposition dès cette époque, tous les moyens de transport et de séjour qui se rattachent au service de l'établissement.

La fête d'inauguration suivra de très-près cette ouverture ; les préparatifs s'en poussent activement. Nous ne pouvons en donner aujourd'hui le programme, que des affiches feront prochainement connaître, mais nous savons qu'il est question de régates dans le port, de bal dans les parterres du Cercle, d'illuminations à giorno, de feux d'artifice, etc. et d'un bateau à vapeur dont la traversée, de Nice à Monaco, sera égayée par les symphonies d'un excellent orchestre. Toutes ces parties du programme qui exigent un beau temps et une belle mer, paraissent devoir réussir ; notre horizon rafraîchi par une pluie légère, n'a jamais été plus magnifique, nos nuits plus étoilées.

Cette fête coïncidera probablement avec le retour, dans nos vallées, d'un auguste personnage ; Monaco ne saurait plus heureusement consacrer l'hommage qu'il désire faire de son séjour aux hôtes de Nice. C'est depuis surtout que l'aristocratie a fait choix de nos contrées pour y passer la saison rigoureuse que Nice augmente d'importance ; tout ce que les efforts habiles et puissants de la direction actuelle vient de créer comme par enchantement sur le rocher pittoresque, se relie naturellement à ce nouvel essor de la cité niçoise, et nos Bains ne pouvaient dater plus heureusement leur espérance d'avenir.

Cette fête d'inauguration offerte aux visiteurs étrangers sera en même temps une fête toute locale.

Les Bains de Monaco n'ont manqué jusqu'ici que d'une exploitation bien entendue. En ren-

contrant enfin la main capable de la diriger et de lui donner avec le temps toute sa valeur, le pays est assuré d'un moyen d'utiliser les richesses naturelles qui l'entourent ; c'est la clé qui manquait à Monaco pour introduire chez elle les relations industrielles qu'elle a vainement sollicitées jusqu'ici ; c'est une source certaine de bien-être qui va jaillir de son sol trop peu connu.

Ces derniers mots, nous suscitent quelques réflexions qu'il est bon de consigner ici.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on constate que toutes les fois qu'un pays acquiert des chances de développement inattendues, les intérêts qui, sagement conduits, en eussent retiré des bénéfices ultérieurs considérables, ne manquent jamais de dédaigner les résultats d'un présent modeste et rationnel, et de compromettre tout leur avenir en en cherchant la réalisation immédiate. La facilité trop cruellement payée avec laquelle les entreprises antérieures des Bains de Monaco ont laissé germer cette tendance, nous fait un devoir de chercher à en garantir la population.

De quoi s'agit-il aujourd'hui ?

D'attirer à Monaco, le plus d'étrangers possible, et de les retenir. D'exploiter, par conséquent, tous les avantages du pays dans une juste mesure, et de présenter les privilèges de notre charmante vallée sous un aspect tel qu'après un premier séjour, le retour s'effectue, et qu'au lieu d'un bien-être temporaire qui serait le plus absurde des calculs, ce soit une prospérité durable et croissante que le pays puisse réaliser.

Or, pour cela, ne faut-il pas s'efforcer d'offrir aux étrangers, à côté des agréments locaux, la perspective d'une vie matérielle aussi convenable que peu dispendieuse ; ne faut-il pas que dès le début, la modération des exigences de Monaco s'établisse comme un fait de notoriété, et qu'usant de privilèges qui lui sont propres, elle puisse faire aux autres villes de Bains avec lesquelles elle va entrer en rivalité, une sorte de concurrence à ce point de vue ? Nous espérons nous-mêmes beaucoup de l'avenir de Monaco, nous le croyons

appelé à être un lieu de rendez-vous réellement aristocratique, mais on aurait tort d'en conclure que le plus ou moins d'équité des prétentions locales importe peu. Les grandes fortunes n'y sont point indifférentes, et le charme d'un pays s'en augmentant aux yeux des aisances modestes qu'elle engage à séjourner, il en résulte un attrait pour les visiteurs plus riches.

Ce n'est donc pas par une élévation subite du prix des ressources locales au taux où les ont placées ailleurs une affluence et un mouvement laborieusement assurés, ce n'est pas par son habileté à profiter des circonstances qu'il faut que la population de Monaco se fasse connaître ; c'est par une modération équitable, par une activité intelligente, au besoin par des sacrifices.

Toute idée de spéculation avide, qu'emporterait d'elle un étranger serait un coup funeste porté à la vogue que le pays est en droit d'attendre.

Nous avons déjà effleuré la question de la solidarité qui doit s'établir entre la propriété et le commerce, et l'exploitation des Bains. L'administration des Bains est un centre vers lequel tous les efforts doivent tendre à se grouper. Elle est une des bases des intérêts en jeu, la condition *sine qua non* pour insi dire de tout commerce. Sans les bains en effet, sans la création de cette industrie pour laquelle le pays est merveilleusement doté par la nature, sans les rapports et l'affluence qu'ils vont occasionner, point d'essor nouveau pour la ville. L'intérêt de chacun doit donc le porter à considérer les Bains comme le pivot de ses entreprises particulières et l'engager à faire la place large et libre à ses spéculations. Chacun doit se dire qu'en favorisant leur développement c'est son bien-être propre qu'il assure indirectement, que plus la base sera large, plus l'édifice sera grand ; que moins cette base coûtera à établir, plus elle pourra s'étendre et assurer d'importance à l'édifice ; qu'au contraire, lui créer des obstacles, spéculer sur elle, c'est la limiter, la rétrécir ; c'est gêner tous ses moyens d'action, c'est empêcher son succès. Dans ces

dernières conditions, elle ne serait plus vis-à-vis des intérêts locaux qu'un terrain étroit, qu'un capital restreint, dont l'impulsion amoindrie atténuerait la valeur et laisserait forcément retomber à son niveau primitif celle des terrains adjacents.

Quant à ceux qui se refuseraient non seulement à ce calcul d'association indirecte, non seulement aux concessions équitables nécessaires à l'importance sur laquelle ils font fonder eux-mêmes, mais qui spéculeraient sur leur nécessité, paralysant ainsi tout le rouage de l'entreprise, ne rappelleraient-ils pas l'homme de la poule aux œufs d'or?... Lorsqu'une administration de Bains a cherché à se créer à Monaco il y a quelques années, les habitants pouvaient ignorer que dans ces grandes spéculations, la gestion la mieux entendue a parfois besoin de la coopération de tous ceux à qui, en somme, elle assure des avantages; que la preuve s'en est rencontré souvent, et qu'Ilomborg, par exemple, aujourd'hui si florissant, n'eût pas traversé la longue crise qu'il a subi sans la sympathie active qu'il a rencontrée. Les chances sont ici tout autres; l'administration n'a besoin en échange de tout ce qu'elle veut faire que d'un concours bienveillant et de relations d'affaires équitables, nous croyons qu'elle doit les trouver.

Nous pensons donc que le pays comprend qu'en l'aidant dans son œuvre, c'est l'assurance d'un avenir meilleur qu'il se crée et que plus il s'y prête, plus il en retirera lui-même de bénéfices.

Si les propriétaires peuvent la favoriser par le prix raisonnable de leurs concessions, l'industrie proprement dite peut lui fournir aussi un utile concours. Au lieu de se reposer en tout sur l'administration, qu'elle se rende active, entreprenante de son côté; qu'elle soit industrielle enfin: ce qu'elle réalisera ne sera plus à faire, et au lieu de créer, l'administration s'emploiera à agrandir. Aujourd'hui, elle monte des hôtels, des restaurants des maisons meublées; que l'industrie de son côté utilise la situation si charmante de logements inhabités: qu'elle accommode des appartements meublés confortables; que la location soit facile. Que les marchands s'approvisionnent, que les denrées soient abondantes, bien choisies, d'un prix modéré, que l'agriculture et l'horticulture s'enquière de tout ce que le sol si fécond de la Principauté peut produire avec une mode de culture variée, que tout ce qui peut développer et améliorer les fruits, d'une maturité si facile déjà, soit tenté: que les jardins potagers s'enrichissent de tous les procédés français, le premier avantage sera pour eux.

Qu'une entreprise de bateaux de plaisance se monte; qu'aux points d'excursions si délicieux de notre littoral, qu'au Cap d'Ail, qu'à la Grotte de la Veille se préparent ou s'organisent des petits pavillons champêtres, que les pêcheurs imitent ceux de l'Océan; qu'ils fassent des pêches régulières avec les engins qui les favorisent, qu'ils aient des réservoirs abondamment pourvus; qu'un parc à huitres s'établisse; que des loueurs de chevaux et d'ânes soient à même de conduire les promeneurs partout où ils désirent se rendre. Voilà des sources intarissables à exploiter. Monaco ville de Bains va nécessairement avoir besoin de toutes ces industries sur une certaine échelle; en outre qu'elles assureront un bénéfice à celui qui en prendra l'entreprise elles contribueront chacune pour leur

part à établir la vogue du pays; faudra-t-il que faute d'expérience ou d'activité, l'avantage direct de toutes ces spéculations soit le profit des mains étrangères qui viendront les entreprendre?...

L'administration voudrait que ce profit fut celui des habitants. Ce qu'elle leur demande, c'est donc un concours actif et intelligent, c'est une coopération bien entendue des industriels et des propriétaires, qui en se joignant franchement à son œuvre, en assurera le succès en même temps que le bien-être général du pays.

### CHRONIQUE LOCALE

Le Prince est arrivé à Paris le 1<sup>er</sup> octobre, venant d'Espagne.

Une lettre particulière de St-Petersbourg nous apprend qu'aussitôt après les fêtes qui se célèbrent actuellement dans cette capitale, le grand duc Constantin partira de Cronstadt avec une flotille pour se rendre dans la Méditerranée, Le grand duc s'arrêtera quelques jours à Osborne, touchera à Cherbourg et se viendra à Nice pour y passer quelque temps auprès de l'Impératrice.

#### Note sur la conservation du Maïs.

La culture du maïs par sa facilité, son rendement et l'usage de son produit ne saurait être négligée sur les côtes de nos montagnes. Voici sur sa conservation quelques observations personnelles aux quelles l'opinion du docteur Costalat de Bagnères donne un valeur qui nous engage à les communiquer à nos agriculteurs.

La farine du maïs mouliné en Bourgogne est infiniment plus saine que celle du maïs de nos contrées: elle offre une différence avec cette dernière qu'on pourrait comparer à celle qui existe entre le café vert et le café torréfié. En outre, le maïs en grain est conservé indéfiniment, tandis qu'il n'est pas rare d'y trouver dès la récolte, les traces d'une altération qui se propage rapidement et en empêche la conservation. Cette altération est le *verdet*, amas de champignons microscopiques et vénéneux qui se montre dans le sillon de la surface supérieure du grain, sous la pellicule qui recouvre le germe. Les grains affectés de verdet ne peuvent pas germer; la volaille les refuse; et la farine qui en provient a un goût très-prononcé d'amertume et d'acreté. On a beau dépouiller les épis de leur robe, les aérer, le verdet subsiste avec ses propriétés vénéneuses.

Voici le procédé à l'aide duquel cet inconvénient disparaît pour faire place à une saveur toute particulière de la farine à son inaltérabilité.

Aussitôt la récolte rentrée, on met de côté les plus beaux épis pour les semailles, on donne aux pores et à la volaille tout ce qu'il y a de plus mal venu, et on passe au four ce qui est destiné à la nourriture de l'homme; mais comme on opère sur de grandes quantités, on a de vastes fours chauffés comme pour la cuisson du gros pain. Une plus haute température n'est pas nécessaire pour la conservation du maïs, et aurait l'inconvénient de charbonner les épis, en contact avec le sol, et de produire une farine trop brune.

Le four une fois chauffé, on le nettoie, on y jette les épis, que l'on étend avec un ringard de

fer recourbé, on ferme le four aussitôt. Une heure après on le débouche, et au moyen de la pelle de fer on a soin de remuer le fond du four, de soulever les épis de renverser ceux qui sont sur l'aire. On renoue les épis une seconde fois, et au bout de vingt-quatre heures la dessiccation est complète et le four se trouve rempli aux deux tiers. On réitère la même opération tant qu'il reste du maïs à passer au four.

Ainsi préparé, le maïs ne demande aucun soin et peut rester plusieurs années dans des tonneaux défoncés sans éprouver la moindre avarie. Quelques propriétaires nous en ont montré qui datait de dix et douze années, et la saveur de leur farine était aussi franche et agréable qu'au premier jour.

Voici une application nouvelle des propriétés désinfectantes du charbon aux céréales qui ont le goût et l'odeur de moisi.

On les mélange lentement et peu à peu avec du charbon pulvérisé, on laisse ensuite pendant quelques jours le mélange opérer, puis on passe au moulin à cribler, et l'on obtient ainsi des grains exempts de toute odeur et de toute trace de moisi.

Le seigle traité de cette manière donne une farine d'une excellente qualité.

Une loi récente a défendu en France l'insertion des valeurs au porteur dans les lettres, à moins que celles-ci ne soient chargées, et qu'en les confiant à la direction des postes, on ne déclare les valeurs qu'elles contiennent et qu'on ne paye un droit supplémentaire. Les timbres-postes que l'on envoie fréquemment pour faire des petits paiements à distance ne sont point compris dans cette prohibition.

Nous lisons dans une lettre adressée de Saint-Petersbourg à l'*Indépendance belge*:

Je viens d'apprendre que Schamyl est tombé malade à Tchougouneff, dans le midi de la Russie. L'Empereur a aussitôt expédié une dépêche pour que le célèbre imam, s'y arrêtât tout le temps nécessaire au rétablissement de sa santé; et comme Sa Majesté doit bientôt partir dans cette direction, il est probable qu'elle verra son prisonnier chemin faisant. On disposerait le vieux palais de la Tauride pour recevoir le vaincu du Caucase; d'ailleurs la plus grande incertitude règne ici touchant sa résidence définitive.

### NOUVELLES

#### De la Littérature et des Arts.

On annonce une nouvelle appelée à produire une grande sensation dans le monde savant; c'est la découverte, par M. Leverrier, d'une planète placée auprès du soleil, et qui avait échappé jusqu'à ce jour aux recherches des astronomes. La nouvelle planète, découverte par le savant professeur, ne pourra pas cette fois être contestée comme celle qu'il avait annoncée comme existant auprès de Saturne, et qui a donné lieu il y a quelques années, à tant de controverse et de calculs scientifiques.

Il s'agit cette fois d'une planète de premier ordre, et dont la présence auprès du soleil doit servir à expliquer une foule de perturbations atmosphériques et d'évolutions astéroïdes dont on avait cherché en vain la raison d'être. Le

rapport sur cette découverte est déjà préparé et va être lu incessamment à l'Académie des sciences. Ce rapport, si on en croit une des rares personnes auxquelles M. Leverrier l'a communiqué, repose sur des calculs d'une irréfragable évidence.

Le monde savant vient de perdre le célèbre géographe Karl Ritter, mort à Berlin à l'âge de soixante-dix ans.

La submersion du câble télégraphique de Malte en Sicile a été accomplie avec succès, et la ligne est actuellement ouverte pour la transmission des messages.

Le *Great Eastern* doit partir le 8 courant de Weymouth pour Holyhead et le 20 courant pour Portland aux Etats-Unis.

Si l'on croit le *Moniteur Belge*, la Belgique posséderait non seulement le moyen des militaires, mais le Nestor de l'humanité. Alexandre-Victorien-Narcisse Virou qui vient d'être mis en retraite le 15 septembre dernier est né à Chiny le 9 novembre 1799 et aura par conséquent cent cinquante ans révolus le 9 novembre prochain. En 1830, à cent dix ans, il a combattu pour l'indépendance de son pays, et c'est ce nouvel engagement que sa retraite vient de clore.

Il faut remonter aux temps bibliques pour retrouver les preuves d'une telle longévité, à moins que le *Moniteur Belge* n'ait imaginé là qu'une contrefaçon de l'invalides Brunet qui s'est valu tant d'égarde pour avoir gratté et reculé de cent ans son extrait de baptême.

Une lettre d'Oran, adressée à l'*Opinion nationale*, donne de curieux détails sur l'apparition prochaine du Mahdi, ou Messie musulman. « Originaire de Sous-el-Akai, il entrera dans la ville de Maroc, puis se rendra à Fez, et s'avancera de là sur Tlemcen et sur Oran, qu'il détruira de fond en comble. Il marchera ensuite sur le pays de *la chaux*, qui est Alger; campera dans a Metidja, prendra la route de Tunis, y restera 10 ans, et mourra. » Tels sont les exploits promis à Mohammed-ben-Abd-Allah, le *Maître de l'heure*, le Puissant de la montagne d'Or. Le général de Martimprey, nouveau gouverneur de l'Algérie, n'a qu'à se bien tenir.

Petit Courrier.

L'Académie française vient de décerner le grand prix Gobert au quinzième volume de l'*Histoire de France*, de M. Henri Martin. — Les presses si expeditives de la Monnaie de Paris frappent en ce moment des pièces de cinquante centimes en quantité. — Le *Marabout*, venant d'Afrique, a amené à Marseille une centaine de condamnés politiques amnistiés. — Les journaux de Londres annoncent le retour de M. Kossuth en Angleterre. — *Trente* jeunes Egyptiens viennent de quitter le collège de Chateaubault, où ils étaient élevés; ils retournent dans leurs pays pour y répandre les connaissances qu'ils ont acquises en France. — Le bey de Tunis est mort. Son successeur Sidi-Sadok *ben* pris possession du gouvernement. — Un *trouva* tremblement de terre s'est fait sentir à Andrinople le 25 août. Neuf secousses ont eu lieu à environ cinq minutes d'intervalle l'un de l'autre. — Un terrible incendie vient de détruire plus de 1,000 mai-

sons à Constantinople. — A la suite d'un meeting nombreux tenu à l'Hôtel-de-Ville de Woolwich, il a été résolu qu'une pétition serait adressée au Parlement pour demander l'abolition de la peine de mort et dans l'armée et la marine d'Angleterre.

Le *Sémaphore*, de Marseille, annonce l'arrivée du bâtiment de plaisance le *Monte-Cristo*, sur lequel M. Alexandre Damas doit faire son voyage autour de la Méditerranée. — Le pacha d'Egypte fait disposer à Alexandrie un musée égyptien, pour recevoir les débris de l'antiquité dans ce pays riche en monuments curieux. — Le 10 novembre, l'Allemagne fêtera le centième anniversaire de la naissance de Frédéric Schiller, son grand poète national. — La rentrée du conseil d'Etat de France, aura lieu le 15 octobre. On assure que de nombreux et très importants projets de lois l'attendent. — Il est question d'introduire en Angleterre la guillotine; la décapitation, jusqu'à présent, a eu lieu par la hache. — La navigation sur le Tyre vient d'être ouverte pour la première fois par un bateau à vapeur. — La peste fait de grands ravages en Syrie.

LE FILLEUL DU LAC.

(EXTRAIT D'UNE CORRESPONDANCE CHINOISE.)

Soit.

Tenez, continua Koka, il me dit de vous prier de venir dîner demain chez lui avec votre ami sir John.

C'est vraiment bien aimable de sa part, répondis-je en m'efforçant de paraître, quoique l'envie m'en fut passée, et très-haut, dans l'espoir inavoué que le Tong-Ting m'entendrait en effet; mais j'aurais peur que son dîner ne fût invisible comme lui-même. Je n'accepterai son invitation que s'il se daigne me la répéter en paroles saisissables et émanant d'un bouche que je puisse voir.

— Soit.

En ce moment un grand tumulte se fit dans les salons. Koka se leva vivement et m'entraîna avec elle.

Vous verrez Tong-Ting tout à l'heure, me dit-elle en nous mêlant joyeusement à la foule; mais d'abord occupons-nous de la grande affaire du jour. Il s'agit de la surprise que le mandarin doit recevoir ce soir de son fils. On dit qu'il y a dix ans qu'on la prépare, et personne ne sait encore ce que c'est. Voici l'heure de la révélation; écoutez.

Minuit sonnait. La curiosité était sur tous les visages; on se pressait autour du fils de Ki-Fen qui, rayonnant, attendait que son père parût. Au dernier coup de l'horloge le mandarin arriva les bras tendus vers son héritier. Celui-ci l'embrassa trois fois, et au milieu du silence attentif des auditeurs, prononça ses simples paroles:

« Le vœu de mon cœur est rempli; c'est de ma main que mon vénéré père aura reçu le don le plus agréable à un vrai Chinois. Puisse ce don ne pas lui paraître indigne de lui et ne lui être utile que dans de longues années. »

En achevant ces mots, il fit tomber une tapisserie qui masquait un des angles de la salle. La surprise! ce ne fut qu'un cri d'admiration. Sir John seul y répondit par un formidable *Schokking*, qui lui valut un sourire bienveillant d'un beau grand Chinois en lunettes près de qui se trouvait alors Koka. Cependant Ki-Fen versait des larmes d'attendrissement sur l'épaule de

son fils — et, en vérité, il y avait bien de quoi — Figurez-vous un cercueil, mais quel cercueil! en magnifique bois d'ébène, admirablement sculpté sur toutes les faces, double de moelleux coussins de satin rose à l'intérieur et garni d'une paire de ciseaux purs anglais, destinés à tailler les ongles du bienheureux Ki-Fen, lorsqu'il serait mort et enterré. C'est le don le plus agréable à un vrai Chinois que le bon mandarin venait de recevoir de son enfant bien-aimé.

Je crois me souvenir qu'Horace reprochait aux Romains de construire des palais plutôt que de songer au tombeau — *sepulchri immemor, struis domos*. — Vous voyez que les Chinois ne sont pas des Romains.

L'inconvenante exclamation de mylord nous avait attiré à tous les deux des demi-mots et des regards dont le sens peu amical nous détermina bientôt à nous retirer. Nous mettions le pied dans la rue, lorsque le même beau grand Chinois en lunettes, le seul que l'indignation de sir John eût fait sourire, nous aborda courtoisement en nous saluant par nos noms respectifs.

— Je viens vous renouveler en paroles saisissables et émanant d'un bouche que vous pouvez voir, l'invitation qui vous a été transmise tout à l'heure, me dit-il, en excellent français. Puis-je espérer, messieurs, que vous m'accorderez l'honneur et le plaisir de venir manger la soupe avec moi? — La soupe! De la soupe à Pe-King! m'écriai-je transporté.

— La soupe et le rostbeaf, mylord, ajouta-t-il, en se tournant vers sir John. — Et comme celui-ci ne lui répondait que par un regard dédaigneux qui voulait dire: « Comment osez-vous parler de rostbeaf, ô Chinois que vous êtes? » il s'engagea sérieusement à faire venir le dîner de Londres.

— D'ici à demain? demandai-je stupéfait.

— D'ici à demain répéta-t-il en nous saluant.

Je vous enverrai chercher à midi.

Et il rentra dans la maison du mandarin.

La suite au prochain numéro.

E. LUCAS Rédacteur-Gérant

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 30 Septembre au 6 Octobre 1859.

VINTIMILLE. b. Conception, c. Viale, planches  
ST-RAPHAEL, b. St-Antoine, c. Médecin, vin.  
NICE, b. St-Antoine, c. Bianchi A., m. d.  
ST-MAXIME, b. Caroline, c. Barale L., vin.  
ID., b. St-Roch, c. Delpiano J., vin.  
ST-RAPHAEL, b. Miséricorde, c. Cerisola, vin  
ST-MAXIME, b. St-Joseph, c. Delpiano J., vin.  
ST-RAPHAEL, b. St-Jean, c. Médecin A., vin.  
ST-MAXIME, b. Ste-Thérèse, c. Médecin A., v  
ST-REME, b. Miséricorde, c. Gazzoli L., briq.  
NICE, b. St-Antoine, c. Bianchi A., m. d.  
MARSEILLE. b. Vierge des Grâces, c. Palmaro A., m. d.

Départs du 30 Septembre au 6 Octobre

GENES. b. Conception, c. Viale, planches.  
LIVOURNE, b. Miséricorde, c. Cerisola A., v.  
ST-REME, b. Miséricorde, c. Gazzoli L., en l.  
MENTON, b. Vierge des Grâces, c. Palmaro m. d.  
NICE, b. St-Antoine, c. Bianchi A., en lest.

**OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES**  
du 2 au 8 Octobre

DATES	Thermom. Centigr.			ETAT atmos.	
	8 h.	2 h.	6 h.		
Octobre	2	20 »	22 »	19 9	Beau
	3	19 4	22 4	20 »	id.
	4	19 7	23 »	20 1	id.
	5	20 »	24 1	21 4	id.
	6	20 5	22 5	20 7	id.
	7	20 7	22 7	21 1	Pluie
	8	20 3	22 4	20 2	Beau

**A partir du 15 Octobre.**  
SERVICE RÉGULIER

**D'OMNIBUS**

ENTRE

**NICE ET MONACO**

Tous les matins à huit heures

**Départs :** de NICE, au bureau des Messageries générales, hôtel des Etrangers.  
de MONACO, au bureau des Omnibus, place du Palais.

**Prix : 4 francs.**

Voitures à 4 places, à toute heure, au prix de 20 f.

**ALBUM**

du Comté de Nice et de la Principauté de Monaco  
par M<sup>lle</sup> LEOPOLDINA BORZINO.  
En vente au Bazar Mentonnais, rue St-Michel,  
MENTON

**AGENCE GÉNÉRALE**

DE PUBLICITÉ ET D'AFFAIRES  
Autorisée par le Gouvernement

**MM. GOSSO ET C<sup>ie</sup>**

RÉGISSEUR DES ANNONCES DU JOURNAL L'AVENIR DE NICE ET DE MAISONS.

Rue Paradis, 5, près le Jardin-Public,

**A NICE.**

ABONNEMENTS et Publicité à forfait sur tous les journaux étrangers et du pays.

CONSIGNATION de marchandises de toute espèce sur échantillon et avances.

VENTES et ÉCHANGES d'immeubles.

VENTES et ACHATS d'objets mobiliers.

VENTES et ACHATS de créances, cédules sur l'Etat, billets à ordre, etc.

PLACEMENT de capitaux.

RENSEIGNEMENTS Industriels, Gérance de propriété

LOCATION de VILLAS, APPARTEMENTS et CHAMBRES.

L'Agence se charge de faire les inventaires à la rentrée et à la sortie des locataires.

Elle procure aux familles des personnes de service et des employés très-recommandables tels que :

**Professeurs, Gérants, Commis, Valets, etc., Dames de compagnie, Institutrices, Gouvernantes, Femmes de Chambres, Bonnes d'enfants, Nourrices, et Cuisinières, etc.**

Les paiements des abonnements et annonces et autres doivent se faire contre un reçu portant le timbre et la signature de M. Gosso.

**AFFICHAGE, CARTES DE VISITE, LETTRES DE FAIRE PART, etc.**

Elle fait le recouvrements et les poursuites nécessaires, un bon avocat étant attaché à l'agence. Les producteurs feront bien de s'adresser directement à elle.

**EXPÉDITION DE MARCHANDISES, MALLES, PETITS PAQUETS etc.**  
pour tous pays. Entrepôt de marchandises des expéditeurs.

**GAÉTAN BARRAL**

COIFFEUR

Parfumerie de la maison Gellé frères, de Paris.

**LEFRANC** Marchand-Tailleur  
Rue Basse

Imp. L. Peleraux à Monaco ( Principauté ).

**BAINS DE MONACO**

Ouverture d'un NOUVEAU CERCLE pour la SAISON D'HIVER le 15 Octobre 1859.

**SALONS DE CONVERSATION, DE JEUX DE TOUTE ESPÈCE, ROULETTE, TRENTE ET QUARANTE, ET JEUX DE SOCIÉTÉ.**

*Principaux Journaux et Revues de tous les Pays.*

**BALS, CONCERTS, SPECTACLES, RÉGATES, FÊTES DE JOUR ET DE NUIT**

Habitations particulières et villas à louer au mois ou à l'année. — Nouveaux Hôtels confortablement meublés. — Restaurant du CERCLE tenu avec le plus grand soin. — Prix modérés.

**BAINS DE MER ET D'EAU DOUCE**

Le climat et la situation exceptionnelle de la plage sablonneuse de Monaco permettent d'y continuer les bains deux mois plus tard que sur les autres plages de l'Océan et de la Méditerranée.